



Plate-forme

Le Comptoir Immobilier s'ouvre aux CGPI

La Référence Pierre entend bien séduire les CGPI. En plus de proposer la gamme complète des investissements défiscalisants, la nouvelle plate-forme immobilière mise sur la proximité et l'accompagnement

Le Comptoir Immobilier la société d'origine bretonne initialement consacrée à la prescription bancaire élargit son réseau de prescripteurs en s'adressant désormais aux CGPI et professionnels du patrimoine sous la marque La Référence Pierre Une stratégie de développement qui s'inscrit dans le prolongement naturel de leur activité comme en convient Arnaud Le Niniven directeur commercial du Groupe Le Comptoir Immobilier «*Nous ne pouvions pas répondre favorablement aux sollicitations des CGPI en raison de notre positionnement d'origine C'est pourquoi nous avons créé une offre totalement dédiée à leurs besoins*»

Une valeur ajoutée perceptible

Les professionnels vont donc avoir accès à un large panel de supports d'investissements immobiliers centrés sur le neuf Ils disposeront d'un site internet

personnalisé et pourront alors consulter leurs performances commerciales prendre connaissance des informations économiques et financières et accéder à toutes les réglementations fiscales liées à l'immobilier de placement «*Nos partenaires pourront également réaliser des simulations gracieusement à l'aide du logiciel Top Invest et accéder à des outils de présentation virtuelle des biens immobiliers*» se réjouit Arnaud Le Niniven

La Référence Pierre va s'adosser sur l'expertise du Comptoir Immobilier

A cet effet une équipe dédiée viendra en appui si le CGPI en formule la demande aussi bien sur des sujets commerciaux que juridiques

Enfin La Référence Pierre commercialise diverses assurances pour protéger l'investisseur Ainsi les clients des CGPI pourront souscrire une assurance Moins Value afin de gommer les pertes si le propriétaire est contraint de vendre précipitamment



Arnaud Le Niniven
directeur commercial

son bien après un divorce ou une perte d'emploi par exemple. Il sera également proposé une assurance contre les défaillances des gestionnaires dans le cadre de locations meublées, la première sur le marché.

Le taux de commission pratiqué par La Référence Pierre variera selon le support d'investissement

vendu. « La rémunération que nous offrons sera équivalente à celle qui existe actuellement sur le marché », souligne Arnaud Le Niniven. Toutefois, la société récompensera la fidélité en boostant les commissions lorsque des seuils de volumes seront franchis.

Lucie Portejoie ■